

● (1440)

LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

L'EXPLICATION DE LA MAJORATION DES SALAIRES DANS
L'INDUSTRIE AU-DELÀ DES LIMITES PERMISES PAR LES
DIRECTIVES—LE RÉTABLISSEMENT DE LA POSITION
CONCURRENTIELLE

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre suppléant? Statistique Canada a signalé que la moyenne des gains hebdomadaires avait augmenté de près de 10 p. 100 au cours des douze mois se terminant en février—ce qui dépasse considérablement le taux permis par les directives du programme anti-inflation. Le ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi, après plus d'un an de réglementation, la moyenne des salaires dans l'industrie monte encore et dépasse de beaucoup les taux permis par les directives?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (premier ministre suppléant): Monsieur le président, il s'agit d'une réponse extrêmement complexe, parce que tous les salaires ne sont pas nécessairement contrôlés au Canada. Les entreprises de moins de 500 employés ne sont pas contrôlées, et je vais étudier les chiffres que l'honorable député cite cet après-midi et lui donner une réponse plus explicite demain.

[Traduction]

M. Darling: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Les données les plus récentes indiquent que la moyenne des salaires dans l'industrie canadienne augmente à un rythme dépassant de 4 p. 100 les taux de salaire comparables aux États-Unis. Le ministre peut-il nous expliquer ce qui a inspiré une si grande confiance au ministre des Finances, puisqu'il a annoncé dans son exposé budgétaire que notre position concurrentielle se rétablissait? Quand le ministre croit-il que notre position va commencer à s'améliorer?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, il est bien évident que depuis l'an dernier, nous avons sensiblement amélioré notre position concurrentielle grâce à la dévaluation du dollar canadien, qui est baissé à 95c. en devises américaines.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'INCIDENCE SUR LA POSITION CONCURRENTIELLE DE LA
HAUSSE DU PRIX DES EXPORTATIONS

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme les prix des produits canadiens exportés se sont accrus de 18 p. 100 pendant les deux premiers mois de l'année, le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi cette hausse soudaine s'est produite, si elle doit se poursuivre pendant le reste de l'année et si elle affaiblira notre position concurrentielle?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, les prévisions pour l'année en cours sont à l'effet que nous allons très bien faire dans le domaine des exportations, nonobstant l'augmentation mentionnée par l'honorable député.

Questions orales

[Traduction]

L'AGRICULTURE

POULETS—LA CRÉATION D'UN OFFICE DE COMMERCIALISATION

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Maintenant que le cabinet a eu sa réunion hebdomadaire, le ministre est-il en mesure d'annoncer la création d'un office national de commercialisation des poulets, et sinon, pourquoi?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Non, monsieur l'Orateur.

* * *

[Français]

LE TRANSPORT

LA POSSIBILITÉ DE DRAGUER LE CHENAL D'ACCÈS AU PORT DE
QUÉBEC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Louis Duclos (Montmorency): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Est-ce que le ministre pourrait dire à la Chambre si le gouvernement sera bientôt en mesure de donner suite aux représentations de la Communauté urbaine de Québec et de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain relativement au dragage, à une profondeur de 41 pieds, du chenal d'accès au port de Québec?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, nous avons demandé des soumissions pour diverses profondeurs, et l'examen de ces soumissions a révélé qu'à 41 pieds de profondeur, nous pourrions nous en tirer pour un très bon prix. J'ai annoncé conjointement aujourd'hui que nous opterions pour cette profondeur. De cette manière, évidemment, nous nous rendons aux souhaits exprimés par les députés de la région de Québec et par la ville et la chambre de commerce de cette ville, pour qui le développement de cette région dépend en grande partie de cet excédent de profondeur. Par conséquent, nous avons décidé de procéder au creusage immédiatement, dans l'espoir que le dragage puisse être terminé en novembre prochain. Nous comptons là-dessus et nous aborderons la question du financement de ce projet d'une autre manière.

* * *

L'ÉNERGIE

LE FONDEMENT DES ASSERTIONS DU MINISTRE QUANT À LA
FAUSSETÉ DE CERTAINS PROPOS SUR LE RECOURS AU SERVICE
D'UN AGENT POUR LA VENTE D'UN RÉACTEUR CANDU À LA
CORÉE DU SUD

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, les questions que je vais poser au ministre de l'Énergie, des Mines et de Ressources font suite à celles qui lui furent posées lundi relativement aux honoraires versés à Shaul Eisenberg à l'occasion de la vente d'un réacteur CANDU à la Corée du Sud. Puisque, selon le rapport en provenance de l'ambassade canadienne à Séoul, l'ancien président de la compagnie d'électricité de Corée a déclaré qu'Eisenberg, en tant qu'agent commercial, s'était acquitté de ses fonctions normales de liaison, et puisque le vice-président et le vice-président